



COMMUNIQUE A LA PRESSE

Participation d'un représentant du Secrétariat de la Commission du Danube à la 37^e session de la Commission internationale pour le bassin de la Save

(24 février 2015)

Sur invitation du président de la Commission internationale pour le bassin de la Save (*CIBS*), M. *Mitja Bricelj*, l'Adjoint au Directeur général du Secrétariat de la Commission du Danube (CD), P. S. Souvorov, a pris part à la 37^e session de la *CIBS*, en y intervenant avec une brève communication sur le thème de l'interaction de la *CIBS* et de la CD.

A l'issue de la session, il convient de noter les positions suivantes relatives à l'interaction des deux Commissions et de leurs Secrétariats en 2015 :

1. La Commission *CIBS* apprécie positivement et confirme sa participation future à titre d'observateur auprès de la Commission du Danube, notamment aux activités du groupe de travail pour les questions techniques de la CD, en premier lieu sur les thèmes *RIS (AIS)*, certificats de conducteur de bateau, collecte des déchets des bateaux (y compris le projet *CO-WANDA*), paramètres de la voie navigable.
2. Un facteur permanent de l'interaction des deux Commissions est constitué par l'élaboration d'approches communes de l'activité sur les projets du Domaine prioritaire 1 a) de la Stratégie de l'Union européenne pour la région du Danube (*EUSDR*).
3. Les deux Commissions entendent développer une coopération et coordonner leurs actions pour veiller à la mise en œuvre de la Déclaration de Luxembourg de 2012 (*Luxembourg Declaration on Effective Waterway Infrastructure Maintenance on the Danube and its Navigable Tributaries*) et des projets d'infrastructure du Plan général "*Fairway Rehabilitation and Maintenance Master Plan: Danube and its navigable tributaries*" conformément aux Conclusions de la séance ministérielle tenue à Bruxelles le 3 décembre 2014 – "*Conclusions on effective waterway infrastructure rehabilitation and maintenance on the Danube and its navigable tributaries*".
4. En ce qui concerne l'échange d'informations professionnelles, la CD est intéressée par l'étude de l'expérience de la *CIBS* dans les travaux portant sur des documents traitant de la politique de l'eau, notamment sur le projet *Flood Risk Management, Sediment Management Plan*, ce qui pourrait être utile lors de l'examen de divers problèmes de la navigation danubienne.

Les documents "*The Master Plan...*", "*Luxembourg Declaration of 2012*" et "*Conclusions...*" se trouvent sur le site Internet de la CD.